

PROGRAMME DE FORMATION

URB09-Mandat : Connaissance et maîtrise d'un document essentiel

Modalités de mise en œuvre : stage en présentiel ou en distanciel

Public visé par la formation et pré-requis nécessaires pour suivre l'action :

Public : Les professionnels de l'immobilier relevant de la loi Hoguet

Pré-requis : La formation ne nécessite aucun pré-requis

Modalité d'accès à la formation :

Bulletin d'inscription

Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Développer ses connaissances et améliorer sa démarche professionnelle
- Acquérir un avantage concurrentiel
- Adapter sa communication en conséquence

Objectifs pédagogiques :

Identifier et comprendre les évolutions de la législation pour adapter la gestion des documents contractuels.
Être capable de délivrer un conseil approprié, en accord avec les règles du devoir de conseil.

Contenu et programme de la formation :

Le mandat : législation et déontologie

- Rappel du code de déontologie, devoir de conseil
- Responsabilités et obligations contractuelles

Le mandat et son contenu :

- Mentions obligatoires
- Cause de nullité
- Formalisme
- Conséquence du bon usage du mandat
- Le mandat un outil commercial

Encadrement de la formation :

La formation est encadrée par Nicolas BOURGUIGNON qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini

Qualité du ou des formateurs :

L'intervenant(e) a été sélectionné(e) dans le cadre d'un processus qualité spécifique (CV en annexe)
Il/elle possède une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, il/elle a suivi une formation en lien avec la thématique qu'il/elle enseigne et il/elle est reconnu(e) pour son expertise pédagogique

Moyens et méthodes pédagogiques :

Méthode pro actives déductives
Échange et partages d'expériences
Apport théoriques
Étude documentaires
Mise à disposition des textes essentiels

Suivi, évaluation de la formation :

QCM ou étude de cas/mise en situation

Validation et sanction de la formation :

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée : 1 jour, soit 7 heures

Horaires prévisionnels : 9h00-12h00 13h30- 17h30

Lieu et moyens techniques :

La formation se déroule dans les locaux de SIFCO. Les salles sont spacieuses et équipées de matériels adaptés à la formation.

Nombre de stagiaires : entre 4 et 12 stagiaires